

**CONTRIBUTION DE LA SECTION CANADIENNE
À L'AVIS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE
40^E SESSION, OTTAWA, JUILLET 2014**

Madame la présidente, chers collègues,

Permettez-moi d'entrée de jeu, madame la Présidente, de vous remercier pour cette initiative d'inviter les sections membres à contribuer activement à la préparation de l'Avis de l'APF qui sera présenté aux chefs d'État et de gouvernement lors du XV^e Sommet de la Francophonie en novembre prochain à Dakar au Sénégal.

La Section canadienne est ravie du thème retenu pour le Sommet de Dakar, celui des « Femmes et jeunes en francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement ». Nous en sommes ravis parce que depuis plusieurs années déjà, le Canada a pris le parti des femmes et des enfants. En effet, lors du Sommet du G8 de Muskoka en 2010, le Canada et ses partenaires ont lancé *l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants*.

Les pays membres du G8 supportés par d'autres pays s'y sont engagés à accorder 7,3 milliards de dollars pour mobiliser les efforts internationaux visant à réduire la mortalité maternelle et infantile et à améliorer la santé des mères et des enfants dans les pays les plus pauvres du monde. À titre d'exemple, plus de 180 millions d'enfants ont reçu, à ce jour, deux doses de vitamine A, un élément essentiel pour un développement sain, l'immunité et la vision.

Cette Initiative s'inscrit directement dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et donne suite plus précisément aux objectifs 4, 5 et 6 visant à réduire la mortalité infantile et post infantile, à améliorer la santé maternelle et à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Nous savons à quel point l'atteinte des OMD est importante aux yeux de la Francophonie et, particulièrement, de notre Assemblée.

Plusieurs de nos commissions et nos deux réseaux s'intéressent de diverses façons à ces questions relatives aux femmes et aux enfants. L'APF doit, selon nous, réitérer la nécessité pour les pays développés d'assurer un financement continu des initiatives visant à atteindre les objectifs 4, 5 et 6 mis en place par la communauté internationale dans le cadre des OMD. C'est pour réduire la mortalité maternelle et améliorer la santé des mères et des enfants dans les pays les plus pauvres du monde que l'APF doit lancer un appel vibrant lors du Sommet de Dakar.

En outre, la Section canadienne estime que l'APF doit également insister sur l'abolition des pires formes de travail des enfants, comme s'y sont engagés les chefs d'État et de gouvernement au dernier Sommet, à Kinshasa en 2012. Cet élément concerne directement le thème du Sommet de Dakar et est en lien étroit avec l'Objectif 2 des OMD, celui d'assurer l'éducation primaire pour tous. De fait, le travail des enfants en bas âge, filles ou garçons, représente un des principaux obstacles à leur éducation et à leur éventuel rôle d'acteurs de développement.

Enfin, la Section canadienne demande à l'APF de réaffirmer l'importance pour la Francophonie d'investir l'espace économique global en y accordant une place particulière aux femmes et aux jeunes, comme il en est question en vertu du thème du Sommet. Il s'agit là d'une priorité fondamentale pour le Canada et d'une recommandation adoptée lors du Forum mondial de la langue française, tenue à Québec en 2012, où les participants ont affirmé qu'une Francophonie économique attractive et visible encouragera la maîtrise du français et, inversement, la maîtrise du français favorisera le développement des flux d'affaires en français. »

Voilà donc, madame la Présidente et chers collègues parlementaires, un bref survol des éléments que la Section canadienne souhaite voir intégrés et faire l'objet de recommandations précises dans l'Avis que notre Assemblée présentera lors du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à Dakar en novembre 2014.

Je vous remercie madame la Présidente.